



**PRÉFET  
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du cabinet

Pôle des sécurités  
Bureau des politiques de sécurité intérieure  
Affaire suivie par : Alexandre QUEFFEULOU  
Tél : 05 63 22 82 00  
Mèl : alexandre.queffeulou@tarn-et-garonne.gouv.fr

Montauban, le **02** **JUIL. 2026**

Monsieur le préfet de Tarn-et-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les maires de Tarn-et-Garonne

**Objet :** Nouveau Plan VIGIPIRATE 2026 et Posture « été-automne 2026 »

**P.J :** Les nouveaux logos VIGIPIRATE

Le plan VIGIPIRATE 2026 est entré en vigueur le **22 juin 2026**, concomitamment à la posture « été-automne 2026 ».

Le plan VIGIPIRATE 2026 adopte notamment de **nouveaux stades d'alerte** :

- le stade « **vigilance** », qui correspond au niveau d'alerte initial ;
- le stade « **vigilance renforcée** », qui correspond au niveau d'alerte intermédiaire ;
- le stade « **alerte attentat** », qui correspond au niveau d'alerte sommital et qui peut être activé durant 12 jours renouvelables sur décision expresse du Premier Ministre.

Pour la période « été-automne 2026 », l'ensemble du territoire national est positionné au niveau de la « **Vigilance renforcée** », au regard de l'état de la menace terroriste et de l'instabilité internationale.

Cette posture met l'accent sur :

- la lutte contre la menace drones au regard de la récente recrudescence de survols en Europe et sur le territoire national ;
- la sécurité des sites touristiques et zones d'affluence en vue des vacances estivales;

- la sécurité des bâtiments publics et institutionnels et des sites accueillant un public nombreux lors de rassemblements festifs, sportifs ou culturels (ex : les journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2026).

Pour rappel cette posture prévoit aussi le renforcement des mesures suivantes :

- la surveillance et le contrôle de tous les rassemblements, quelle qu'en soit la nature, en accordant une vigilance particulière à la sécurité des transports collectifs de personnes, particulièrement fréquentés durant les périodes de congés scolaires ;

- la surveillance des lieux de culte, mais également celle des sites accueillant un public nombreux lors de rassemblements festifs, sportifs ou culturels.

Un ensemble de fiches de recommandations et de bonnes pratiques à l'attention du grand public est également téléchargeable sur le site du SGDSN (<https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/les-fiches-de-recommandations-et-de-bonnes-pratiques> )

Des fiches de sensibilisation sont accessibles en ligne depuis l'espace Vigipirate du site Internet du SGDSN (<https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/les-affiches-de-sensibilisation>). Elles traitent des sujets suivants :

- « que faire en cas d'exposition à un gaz toxique ? »
- « réagir en cas d'attaque terroriste ».

Enfin, des modules de formation, développés en liaison avec plusieurs partenaires, sont accessibles sur le site internet <https://vigipirate.gouv.fr>

Ces modules intègrent notamment des témoignages vidéo, de citoyens ou de professionnels, ayant été confrontés à des attaques ou à des prises d'otages, ou dont les services contribuent au quotidien à lutter contre le terrorisme. Ils permettent d'être sensibilisé rapidement à la menace terroriste et d'avoir une meilleure connaissance des gestes et réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Je vous remercie par avance pour votre vigilance et votre implication dans la mise en œuvre de ces dispositions essentielles à la protection et à la sécurité de tous.

Le préfet,

A blue ink signature of Sébastien CAUWEL, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a smaller, more complex mark in the center.

Sébastien CAUWEL